

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE TOP SECOURS »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan – Adjamé Williams-ville, Non Loin de l'Eglise Evangélique., Lot 42, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE TOP SECOURS »

Objet : FORMATION EN SECOURISME ET AUDIT SECURITE , DEFENSE DES DROITS ET STATUTS DES PERSONNES, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ECOLOGIE, SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES, HYGIENE SECURITE, AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION, VENTE DE BETAIL ET ALIMENT, ENSEIGNEMENT ET EDUCATION, SPECIALITE PLURIVALENTE DE SERVICE AUX PERSONNES DE SANTE, IMPORTATION DE VEHICULE ET PIECES DETACHEES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan – Adjamé Williams-

ville, Non Loin de l'Eglise Evangélique., Lot 42, Ilot 7

Dirigeant(s) M NAGALO SAMUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05529 du 24/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38363/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

